



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Modification n° 009

à la demande de propositions pour une solution d'outils de gestion des services de technologie de l'information (GSTI)

N° de l'invitation	30190	Date	26 mars 2019
N° de dossier GCDocs		N° de référence du SEAOG	PW-19-00841613

La présente modification vise à publier les précisions fournies par le Canada concernant la réponse à la question 278, des modifications et des documents. Hormis les modifications expressément apportées par le présent document, la demande de propositions (DP) demeure inchangée.

LA PRÉSENTE MODIFICATION À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS VISE À :

1. publier des précisions concernant la réponse du Canada à la question 278;
2. apporter des modifications;
3. supprimer et remplacer la Pièce jointe 3.1 de la DP principale

1. PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE DU CANADA À UNE QUESTION

QUESTION 278 :

En raison de la publication tardive de certaines pièces jointes et de nombreuses modifications ou précisions visant à aider les soumissionnaires qualifiés à présenter une soumission conforme, l'État pourrait-il fournir une liste de vérification des divers documents et pièces jointes (avec numéro de modification) requis pour qu'une soumission soit conforme?

RÉPONSE 278 :

Conformément aux sections 3.3, Soumission technique, et 3.5, Soumission de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA), de la Partie 3 de cette DP, Préparation et soumission d'une offre en réponse à la présente demande de soumissions, une soumission technique conforme doit comprendre :

Exigences relatives à la présentation d'une soumission technique	
3.3 Soumission technique :	
a) Formulaire de présentation de la soumission (formulaire 1)	Au moyen du formulaire 1 contenu dans la DP principale (version mise à jour publiée avec la modification 006, 2019-03-06)
b) Vérification de l'intégrité (formulaire 2)	Au moyen du formulaire 2 contenu dans la DP principale (version mise à jour publiée avec la modification 006, 2019-03-06)
c) Attestations	Au moyen des formulaires 1, 3 et 4 contenus dans la DP principale (version mise à jour publiée avec la modification 006, 2019-03-06)
d) Autres conditions d'utilisation du logiciel	Si applicable au soumissionnaire
e) Réponses aux exigences d'évaluation technique obligatoires détaillées à la pièce jointe 4.2	Au moyen de la pièce jointe 4.2 – Évaluation technique, publiée avec la modification 006 à la DP (2019-03-06)
f) Réponses aux exigences d'évaluation technique cotées détaillées à la pièce jointe 4.2	Au moyen de la pièce jointe 4.2 – Évaluation technique, publiée avec la modification 006 à la DP (2019-03-06)
g) Formulaire de réponse obligatoire aux exigences fonctionnelles (pièce jointe 4.2, tableau 1)	Au moyen du tableau 1 – Outil de GSTI, tableau des réponses obligatoires figurant à la pièce jointe 4.2 – Évaluation technique, publié avec la modification 006 à la DP (2019-03-06)
h) Plan de travail détaillé pour l'intégration de l'entrepreneur	SUPPRIMÉ
i) Plan de travail détaillé pour l'élaboration du plan de transition à l'externe	SUPPRIMÉ
3.5 Soumission de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA)	
Pièce jointe 3.1 – Processus d'évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement	Pièce jointe 3.1 de la DP principale (version mise à jour publiée avec la modification 006, 2019-03-06)
i. Évaluation des contrôles de sécurité	Requis

ii. Évaluation des contrôles de sécurité de la liste des produits informatiques	Requis, au moyen de la pièce jointe 3.2 Formulaire de présentation de l'ISCA publié avec la modification 003 à la DP (2019-02-22)
b. Diagrammes de réseau	<i>Sans objet</i>
c. Liste des sous-traitants	Requis, au moyen de la pièce jointe 3.2 Formulaire de présentation de l'ISCA publié avec la modification 003 à la DP (2019-02-22)
d. Divulgarion de colocation avec un client	<i>Sans objet</i>

2. MODIFICATIONS

25) Page 72 de 89 de la DP

SUPPRIMER :

- i. **Évaluation des contrôles de sécurité;** Il s'agit d'une auto-évaluation du service géré de GSTI du soumissionnaire, y compris la solution SaaS de la GSTI, par rapport aux contrôles de sécurité énoncés à l'annexe E dans l'énoncé des travaux. Le soumissionnaire doit décrire la façon dont sa solution SaaS répond à chacune des mesures de sécurité individuelles de l'annexe E (c.-à-d. les processus manuels et/ou électroniques utilisés pour respecter les mesures de contrôle de sécurité individuelles).

INSÉRER :

- i. **Évaluation des contrôles de sécurité;** Il s'agit d'une auto-évaluation de la solution complète de GSTI d'entreprise du soumissionnaire par rapport aux contrôles de sécurité énoncés à l'appendice 4 dans l'énoncé des travaux. Le soumissionnaire doit décrire la façon dont sa solution complète de GSTI d'entreprise répond à chacune des mesures de sécurité individuelles de l'appendice 4 (c.-à-d. les processus manuels et/ou électroniques utilisés pour respecter les mesures de contrôle de sécurité individuelles).

3. SUPPRIMER ET REMPLACER LA PIÈCE JOINTE 3.1 DE LA DP PRINCIPALE